

Information au marché

Suite à une audience qui s'est tenue le 20 février 2024, la Compagnie Minière de Touissit a été informée que dans le cadre du contentieux avec l'Office des Changes, le parquet, à la demande expresse de l'Administration des Douanes, a ordonné le déclassement des opérations précédemment classées (voir communiqué de Presse du 30 janvier 2024) et a transmis le dossier en l'état au Tribunal afin de le voir statuer sur l'ensemble des opérations considérées comme irrégulières par l'Office des Changes.

Le dossier a été évoqué lors de l'audience et renvoyé au 27 février 2024.

La CMT exprime ses regrets quant aux perturbations causées par ce litige, mais reste confiante quant à l'issue du dossier. Elle est convaincue de la validité de sa position et est assurée d'un traitement juste et impartial des faits par les institutions judiciaires.

La CMT informera le marché en cas d'éléments nouveaux.

À propos de CMT

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est leader au Maroc dans la production des concentrés de plomb argentifère de haute qualité. Elle produit en outre des concentrés de zinc argentifère. CMT dispose de 4 sites de production et emploie 486 personnes à travers le Maroc. Ses ressources techniques et humaines lui permettent de produire des métaux utiles au développement économique et technologique à travers le monde. CMT est une filiale d'Auplata Mining Group - AMG, un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minières coté à la Bourse de Paris - Euronext Growth, présent également en Guyane française et au Pérou.

**Responsable
communication
financière**

Hatim YOUSSEFI

youssefi@cmt.ma

www.cmt.ma

+212 522 786 861

+212 661 937 662